



ASSEMBLÉE
NATIONALE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Danièle OBONO

Députée de Paris LFI - NFP

Laurent NUNEZ

Préfet de Police de Paris
9 boulevard du Palais
75195 Paris CEDEX 04

Paris, le 23 juillet 2025

Objet : expulsions sans cadre légal boulevard de la Chapelle

Copie à : Eric LEJOINDRE, maire du 18^e arrondissement de Paris.

Monsieur le Préfet,

En tant que députée de la 17^{ème} circonscription de Paris, j'ai été interpellée par l'ONG Médecins du monde concernant la situation inquiétante des personnes exilées qui trouvent actuellement refuge sous la ligne 2 du métro parisien, au niveau du skate park du boulevard de la Chapelle.

En un peu plus d'une semaine, les forces de police sont intervenues à trois reprises dans cette zone, sans motif légal, pour y expulser les personnes présentes, détruisant des affaires des ces dernières, et exerçant à leur encontre des violences physiques et verbales. Des témoignages évoquent en effet des groupes de 3 ou 4 policiers qui gazent les personnes dans les tentes, déchirent les tentes des personnes parties travailler et jettent leurs affaires dans les camions poubelles. Par ailleurs, des vidéos très explicites sur les réseaux montrent des policiers faisant usage de violences physiques sur l'une des personnes présentes sur place.

Ces opérations sont non seulement contraires à nos valeurs, à la déontologie policière mais également totalement illégales. Le devoir de l'État est de garantir à toutes et tous un hébergement et un logement dignes et non de malmenier et violenter des personnes qu'il s'est montré incapable de mettre à l'abri. Il est nécessaire, et je ne doute pas que vous en conviendrez avec moi, de faire toute la lumière sur les circonstances qui ont mené à ces actes et que les agents mis en cause soient identifiés et sanctionnés.

Vous remerciant par avance de bien vouloir me tenir informée des suites qui seront accordées à ce courrier, je vous prie d'agréer, monsieur le Préfet, l'expression de mes sincères salutations républicaines.

Danièle OBONO